

**RECTIFICATIFS****Rectificatif au règlement (CE) n° 554/2008 de la Commission du 17 juin 2008 concernant l'autorisation de la 6-phytase (phytase Quantum) en tant qu'additif pour l'alimentation animale**

*(«Journal officiel de l'Union européenne» L 158 du 18 juin 2008)*

Page 16, à l'annexe, dans le tableau, colonne «Nom du titulaire de l'autorisation»:

au lieu de: «AB Enzyme GmbH»

lire: «AB Enzymes GmbH».

---